

# Quelques règles à respecter

## Conditions d'accès

Bruxelles-Energie est un site industriel en fonctionnement continu. Les conditions d'accès sont les suivantes :

- Âge minimum : 14 ans
- Nombre maximum de visiteurs : 25
- Les accompagnants sont responsables de leur groupe.
- Le site n'est pas équipé pour les personnes à mobilité réduite ni adapté aux femmes enceintes (beaucoup d'escaliers).

## Consignes de sécurité



### Porter des chaussures plates et fermées (semelles antidérapantes)

Le parcours passe par des caillebotis où il n'est pas possible de marcher avec des talons hauts. Certains passages peuvent être glissants, porter de préférence des chaussures à semelles antidérapantes.



### Port de gilet fluo

La visite passe par des zones le long desquelles circulent des véhicules de transport, le port du gilet fluo est obligatoire.





### En cas d'incendie/incident

Suivez toujours les instructions du guide.



### Interdiction de photographier

Il est interdit de photographier/filmer les installations, les personnes, etc.



### Tenir la rampe

Il est obligatoire de tenir la rampe en montant/descendant les escaliers.



### Interdiction de fumer

L'interdiction de fumer s'applique dans toute l'usine.



### Divers

- Il est interdit de quitter le groupe.
- Suivez toujours les instructions de votre guide.
- Vous êtes sujet au vertige ?  
→ Mentionnez-le au guide.